Image not found or type unknown

Hypothèque sur maison en indivision

Par **mekon**, le **27/05/2009** à **08:14**

Bonjour, Si deux personnes sont propriétaires d'une maison est ce que une personne peux hypothequé la maison sans l'accord de l'autre?

Par **Upsilon**, le **27/05/2009** à **09:08**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Bien que le code civil ne le dise pas clairement, il semble acquis que l'hypothèque est un acte assimilé à un acte d'aliénation, de sorte qu'un indivisaire seul ne peut conclure un tel acte.

Par **mekon**, le **27/05/2009** à **12:11**

Merci pour votre reponse. Nous sommes allez ce matin au bureau de conservation des hypothèques et on nous avons donné une conseil equivalent.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés